

HEBERGEMENT EN FAMILLE

L'ALLIANCE FRANCAISE de Bordeaux Aquitaine est une association loi 1901 à but non lucratif. Son objet est de diffuser la langue et la culture française. A ce titre, elle propose aux étudiants étrangers qui viennent à Bordeaux un service d'hébergement en famille. De ce fait, les familles sont exonérées du paiement de la taxe de séjour mais doivent s'acquitter des 30 euros de la cotisation annuelle à l'association.

Le logement en famille d'accueil est le meilleur moyen pour un étudiant étranger de s'immerger dans la vie et la culture françaises.

L'hébergement en famille obéit à des règles particulières puisqu'il correspond à un souhait d'échange et de partage.

Les étudiants qui choisissent cette formule acceptent, tout comme leur famille d'accueil de se soumettre à quelques règles de base.

ASSURANCES : Pour pouvoir bénéficier de l'hébergement en famille d'accueil, l'étudiant devra **OBLIGATOIREMENT** posséder une assurance responsabilité civile qu'il peut prendre dans son pays d'origine ou en France afin de s'assurer pour les dommages matériels qu'il pourrait causer lors de son séjour notamment dans sa famille d'accueil.

ARRIVEE DE L'ETUDIANT

L'étudiant doit prévenir au moins 1 semaine à l'avance par téléphone, par courrier ou par email, sa famille d'accueil des détails de son arrivée (date, heure, lieu). Dès réception de la fiche d'hébergement, il est conseillé de se mettre en rapport avec l'étudiant.

L'étudiant devra arriver dans sa famille d'accueil le **dimanche précédant le début de la session de cours et repartir le samedi suivant la fin de la session de cours.**

S'il ne peut pas respecter cette condition, il devra contacter sa famille d'accueil pour savoir s'il lui est possible d'arriver à un autre moment et fixer avec la famille d'accueil la date et heure.

La famille d'accueil ira chercher l'étudiant à la gare ou à l'aéroport le jour de son arrivée ou à défaut, s'arrangera pour qu'un parent ou un ami s'en occupe.

La famille d'accueil autorisera l'étudiant à passer un bref appel téléphonique pour dire à sa famille qu'il est bien arrivé.

La famille d'accueil aidera l'étudiant lors de son arrivée, notamment en lui expliquant notamment en lui expliquant les règles d'usage dans la maison et comment venir à l'Alliance Française le premier jour, quel bus prendre, où acheter une carte téléphonique.

PENDANT LE SEJOUR

LINGE : la famille d'accueil fournit à l'étudiant les draps et serviettes de bain et précisera en début de séjour à quelle fréquence ceux ci seront changés.

La famille autorisera l'étudiant à utiliser la machine à laver, sans compensation financière, ou bien se chargera du linge de l'étudiant. A défaut, la famille doit indiquer à l'étudiant la laverie la plus proche.

ENTRETIEN DE LA CHAMBRE : La famille d'accueil mettra à disposition fer, aspirateur et produits d'entretien de façon à ce que l'étudiant puisse tenir sa chambre propre et rangée (faire le lit, vider la corbeille, passer l'aspirateur, etc.). Sauf si la famille préfère s'en charger (après accord avec l'étudiant).

REPAS : proposés pendant tout le séjour, y compris le week-end.

Petit déjeuner : la famille proposera à l'étudiant un petit déjeuner complet (café, thé, jus d'orange, céréales, pain beurre, confiture...) et, dans la mesure du possible, sera présente à ce moment.

Dîner : La famille précisera les horaires des repas à l'étudiant. Le repas, étant un moment privilégié de convivialité, sera pris en commun avec l'étudiant. La famille proposera un repas complet (même en cas d'absence imprévue).

UTILISATION DE LA CUISINE : la famille autorisera l'étudiant à stocker ses provisions dans le frigidaire et à utiliser la cuisine pour préparer ses propres repas aux horaires fixés par la famille en début de séjour.

L'étudiant s'engage en contrepartie à laisser la cuisine dans l'état où il l'a trouvée.

HORAIRES DE SORTIE : L'étudiant informera sa famille de ses horaires de cours et de ses absences éventuelles pour dîner (dans le cadre d'une demi-pension) ou le week-end. Si l'étudiant a un portable, il laissera son numéro à sa famille en cas d'urgence.

Les étudiants mineurs devront respecter obligatoirement les horaires de sorties fixés au préalable par leurs parents ou le responsable de leur groupe (copie de l'autorisation parentale pour la famille d'accueil).

AMIS : L'étudiant ne peut recevoir d'amis qu'après accord de sa famille d'accueil et doit respecter l'engagement de ne pas troubler les règles de vie de la maison.

Les étudiants doivent souscrire une assurance « responsabilité civile », soit dans leur pays (pour les ressortissants de l'Union Européenne), soit à leur arrivée en France (se renseigner auprès de l'Alliance).

DEPART DE L'ETUDIANT

L'étudiant veillera à laisser sa chambre propre et n'oubliera pas de rendre la clé à la famille le jour de son départ.

La famille d'accueil accompagnera l'étudiant à la gare ou à l'aéroport ou, dans le cas d'un empêchement, s'organisera avec des amis.

En cas de départ anticipé, l'étudiant préviendra la famille d'accueil au moins 2 semaines à l'avance. A défaut, l'étudiant devra régler le montant total de l'hébergement pour la session en cours.

FORMULES ET TARIFS

A noter que les 3 formules incluent un accès à la cuisine, selon des horaires fixés en début de séjour par la famille.

Chambre seule	300 € / 4 semaines 150 € / 2 semaines
Chambre + petit déjeuner	370 € / 4 semaines 185 € / 2 semaines
Demi pension	600 € / 4 semaines 300 € / 2 semaines

J'ai lu et accepte le règlement et m'engage à respecter les règles de ma famille d'accueil

Je suis assuré(e) pour les dommages matériels que je pourrais causer lors de mon séjour en famille d'accueil

NOM _____

Prénom _____

DATE & SIGNATURE

Année 2010- 2011



**Alliance Française
BORDEAUX AQUITAINE**

HEBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL

Alliance Française Bordeaux – Aquitaine

126 rue Abbé de l'Épée - 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 79 32 80

Fax : 05 56 00 56 10

Email : af@alliance-bordeaux.org

Site. www.alliance-bordeaux.org

Vos contacts à l'Alliance Française : Tél: 05 56 00 56 11

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 : Béatrice ROBIN

Sylvie BOUGAULT : 06 72 84 30 93

Annie CHAUSSIER-DELBOY : 06 88 47 92 60